

Ressources utiles

ICI

CONTACTS

LÀ-BAS

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) : Agit pour défendre l'agriculture paysanne. Dispose d'une grande ressource bibliographique sur la thématique agricole (RURALTER) et a une grande expérience en Haïti. www.avsf.org

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme : Œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme par le changement des comportements individuels et collectifs, et en soutenant des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés. www.fondation-nicolas-hulot.org

Mouvement Colibris : Se mobilise pour la construction d'une société écologique et humaine. Colibris s'est donnée pour mission d'inspirer, relier et soutenir les citoyens engagés dans une démarche de transition individuelle et collective. www.colibris-lemouvement.org

PROJETS SOUTENUS PAR DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CHF

CEFREPPE (Centre francophone de recherche partenariale sur l'assainissement, les déchets et l'environnement) (69) : Programme de travail collaboratif réunissant un réseau d'experts internationaux du Nord et du Sud, spécialistes de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'énergie et de l'environnement, pour trouver des modes de gestion des déchets et de l'assainissement pérennes et adaptés aux pays du Sud. pascalenaquin@cefreppe.org / www.cefreppe.org

Zanmi la Santé Paris (75) : Projet d'accompagnement des familles et des agriculteurs du Plateau Central d'Haïti dans leur recherche de développement et de mieux-être économique. Éducation et développement durable en Haïti, par l'aménagement hydraulique, la valorisation agricole et la construction de maisons individuelles artisaniques. zanmiparis@mac.com / www.zanmiparis.org

AFHAD (Association France Haïti Développement) (44) : Programme de sensibilisation et de formation à la gestion de l'eau et à l'environnement dans les écoles publiques et réalisation technique de projets tels que des citernes d'eaux de pluie, suivie d'une formation et d'un accompagnement au fonctionnement, au sein de ces écoles. contact@afhad.org / www.afhad.org

Ass'Hum (42) : Programme d'éducation à l'environnement aux Verrettes : émissions de radio, intervention dans les écoles, mise en place de poubelles, dons de plantules aux paysans pour la reforestation... email@asshum.org / www.asshum.org

GAFE-France (91) : Programme expérimental de gestion des déchets dans 11 écoles de Kenscoff : inventaires de déchets dans les écoles, jardins verticaux... gafe-france@gmail.com

Cadre de Liaison Inter-ONG (CLIO) : Association d'ONG en Haïti, créant un espace de concertation et d'échanges. Dispose d'une grande ressource bibliographique. www.cliohaiti.org

Ministère de l'Environnement
www.mde-h.gouv.ht

CIAT (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire) : Définit la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, de protection et de gestion des bassins versants, de gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'équipement. www.ciat.gouv.ht

GAFE (Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement) : initiateur du mouvement Alternatiba en Haïti, spécialisé en développement local et en éducation à l'environnement, il prône les principes du développement durable et privilégie les projets intégrés et multidimensionnels. gafe_haiti@yahoo.fr / www.gafe-haiti.org

Association des Originaires de Grand Plaine (AOG) : A créé le Réseau des Ecoles Vertes afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets, à la protection de l'environnement, au reboisement, à la fabrication du composte, à la protection des petits arbres, etc. aog1mai@yahoo.fr / www.facebook.com/AOGHaïti

OUTILS D'ANIMATION ET DE RÉFLEXION

Bibliographie de documents utiles au montage de projet et à la mise en place d'actions d'éducation au développement

• **Les changements climatiques c'est quoi ? S'adapter aux changements climatiques,** dépliants du Ministère de l'Environnement haïtien, Novembre 2013. www.changementclimatique.ht/co/documents

Voir aussi : Site internet du Ministère de l'Environnement haïtien sur le changement climatique : www.changementclimatique.ht/ Chaîne Youtube du Ministère de l'Environnement www.youtube.com/user/EnvironnementHaïti

• **Bande Dessinée sur le changement climatique en créole haïtien,** produite par le GAFE (Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement). www.gafe-haiti.org

• **Penser la transition, dossiers, outils de réflexion, kits d'animation et d'éducation au changement climatique, et découverte de projets,** Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. www.fondation-nicolas-hulot.org

• **Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique, Rapport : Des stratégies intégrées de lutte contre le changement climatique à l'efficacité des financements liés au climat, L'expérience de l'Alliance mondiale contre le changement climatique,** 2013. www.gcca.eu/fr/programmes-nationaux/caraibes/amcc-haiti

• **Le Jeu des Pommes,** jeu de rôle sur la consommation responsable - www.educasol.org/Le-jeu-des-pommes

Panorama global

DÉFINITIONS

- **Environnement :** Ensemble des composants naturels de la planète Terre, comme l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux, et l'ensemble des phénomènes et interactions qui s'y déploient et qui sont susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.
- **Changement climatique :** Tout changement de climat à travers le temps, résultant à la fois de causes

naturelles et de l'activité humaine. Il se mesure par les changements de température, de précipitations, de vents, une plus grande variabilité et une plus grande fréquence des événements extrêmes.

• **Adaptation au changement climatique :** Processus par lequel les pays et les communautés prennent les mesures appropriées pour prévenir/minimiser les dommages que les effets néfastes des changements climatiques peuvent causer (catastrophes naturelles,

sécheresses, inondations, etc), ou pour profiter des nouvelles opportunités liées aux changements climatiques qui se présenteront.

Objectif de Développement Durable n°13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

*Rapport de recherche : Adaptation aux changements climatiques : Le cas d'Haïti, Oxfam (Mars 2014)
Ministère de l'Environnement, Haïti : www.mde-h.gouv.ht
Objectifs de Développement Durable (ODD) : www.undp.org*

CHIFFRES CLÉS

4^e Pays le + vulnérable par les événements climatiques extrêmes⁽¹⁾

>2% de couverture forestière

1^{ère} source de revenus de l'économie : L'agriculture

70% du bois récolté est utilisé pour faire du charbon

Relief montagneux à + de 80%

85% des bassins versants sont dégradés ou en cours de dégradation rapide

Seulement 7700km² de terres sont classés comme étant cultivables

CONSTATS EN HAÏTI

Situation géographique et vulnérabilité face au changement climatique

- Haïti est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables face au changement climatique, en raison de la dégradation importante de l'environnement résultant de la surexploitation des ressources forestières, des sols, de l'eau, des carrières et des eaux côtières, mais également en raison de son insularité.
- Haïti se situe dans la trajectoire des tempêtes tropicales formées dans l'océan Atlantique qui frappent les Caraïbes à chaque saison des pluies. Ces tempêtes aggravent les problèmes d'érosion des sols qui ne sont pas retenus en amont, faute de couverture forestière suffisante.
- Les zones côtières qui sont déjà quasiment au niveau de la mer sont très vulnérables à la montée des océans, et la salinisation des sols agricoles rend l'agriculture presque impraticable à proximité des côtes. De plus, la destruction de la mangrove (forêt humide se développant le long des côtes) aggrave cette situation.
- L'agriculture est le secteur le plus vulnérable au changement climatique, qui a un impact négatif sur les récoltes, la pêche et les ressources alimentaires.

Causes de vulnérabilité et conséquences locales du changement climatique

- **Causes :** Déforestation, pollution (déchetset notamment utilisation généralisée d'emballages alimentaires à usage unique), utilisation de combustibles fossiles (essence, pétrole, gaz...) et du charbon de bois, manque d'efficacité du système de gestion des déchets.
- **Conséquences :** Augmentation de l'intensité et de la fréquence des catastrophes naturelles, des inondations, des sécheresses, diminution des ressources en eau, glissements de terrain, érosion des sols, dégradation des terres, destruction des récoltes, salinisation des cours d'eau et des terres, réduction des terres fertiles, dégradation des bassins versants, exode des cultivateurs des montagnes vers les villes (réduction de main d'œuvre pour l'agriculture haïtienne), engorgement des égouts par l'accumulation d'emballages plastiques, pollution du milieu marin..

(1) Moyenne sur la période 1998-2017, Indice mondial des risques climatiques 2019 établi par Germanwatch ,

*Rapport de recherche : Adaptation aux changements climatiques : Le cas d'Haïti, Oxfam (Mars 2014)
Ministère de l'Environnement, Haïti : www.mde-h.gouv.ht*



OPPORTUNITÉS

- Ratification par le pays de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1996 et le Protocole de Kyoto en 2005.
- Les Ministères de l'Environnement (MDE), de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) ont lancé officiellement, ce 27 août à Port-au-Prince, le Projet « d'intégration des risques liés au changement climatique dans les processus de planification du développement national en Haïti. », UN Development Programme, *Reliefweb* 2019
- Développement d'initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables.
- Le mouvement national citoyen pour le climat a décrété la journée du 10 juillet 2019, journée nationale de mobilisation citoyenne contre le styrofoam
- Diversification de la production agricole par l'agroforesterie basée sur l'exploitation des arbres fruitiers.

RISQUES

- ▲ Contexte d'instabilité entraînant une réticence de la part des politiques et des institutions publiques à s'impliquer dans un tel processus.
- ▲ Préoccupations relatives à la protection de l'environnement relégués à l'arrière plan du fait de la pénurie alimentaire.
- ▲ Peu d'informations et de communications de la part des médias et des institutions sur le sujet des risques dus au changement climatique.
- ▲ Vulnérabilité des bidonvilles situés sur les zones côtières en proie à la montée des eaux.
- ▲ Intérêts économiques liés à la production et la commercialisation d'emballages plastiques, représentés à haut niveau dans l'appareil d'État,

Sources : Plan d'Action National d'Adaptation (PANA), Ministère de l'Environnement, Programme Changements Climatiques (Octobre 2006)

ENJEUX D'UN PROJET LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'ENVIRONNEMENT

- Mettre en place des stratégies d'adaptation et de mitigation aux impacts liés au changement climatique (nouveaux types de culture, techniques agricoles adaptées à l'environnement, action sur la gestion des déchets, sur la circulation routière...).
- Réduire la vulnérabilité des Haïtiens face aux phénomènes résultant du changement climatique (sécurité alimentaire, exploitation agricole, sensibilisation au développement durable).



POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Agence de microprojets : Centre ressource national d'accompagnement et de financement des petites associations de solidarité internationale françaises : accompagne les petites associations (ressources annuelles inférieures à 100 000€) à toutes les étapes du projet. Deux sessions de financement : printemps et automne.
contact@agencemicroprojets.org / www.agencemicroprojets.org

PRA/OSIM : Dispositif d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation des projets de développement local portés par les organisations de solidarité issues de la migration. Une session de financement par an dont les étapes préparatoires : d'explicitation, d'écriture, de contractualisation et de dépôt sont programmées et réalisées par des opérateurs d'appui (OPAP) issus des COSIM régionaux ou des Plateformes et Collectifs d'associations. Subvention plafonnée à 15 000 euros. Taux de subvention maximal : 70 % du montant du projet. Budget total du projet limité à 120 000 euros.
praosim@forim.net / www.forim.net

Fonds Français pour l'Environnement Mondial : Soutient des actions de protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Pour la période 2019-2022, priorité aux actions autour de cinq thématiques de concentration : (I) protection et valorisation de la biodiversité, (II) forêts et terres agricoles durables, (III) résilience des écosystèmes aquatiques, (IV) transition énergétique et villes résilientes, (V) cycle de vie des produits, pollutions et déchets.
ffem@afd.fr / www.ffem.fr

la Fondation Veolia environnement : Intervient dans les domaines de la solidarité, la formation professionnelle et l'environnement (préservation des ressources naturelles, éducation à l'environnement, lutte contre le changement climatique)
www.fondation.veolia.com

Consultez les organes décentralisés de votre région, de votre département ou de votre ville pour des sources de financements : www.conseil-general.com

Consultez les organismes d'appui aux associations de votre région : www.collectif-haiti.fr/structures-dap-puis.php (accessible uniquement aux membres du CHF)

ADOPTER UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Pour qu'un projet s'inscrive dans une perspective d'efficacité, de développement et de pérennité, il doit répondre à de réels besoins locaux. Cela permet de prendre en compte les besoins réels de la population. Puis, l'élaboration et la mise en œuvre doivent se faire en étroite collaboration avec les bénéficiaires, les autorités communales et étatiques concernées afin d'intégrer au mieux les réalités tant techniques que locales. Lorsque la conception d'un projet se calque sur les spécificités locales et qu'il s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale ou locale (Plan Communal de Développement), il a de plus grandes chances de réussir.
- Il convient de s'informer sur les actions similaires déjà réalisées dans la zone ou dans des contextes similaires pour éviter la répétition d'actions déjà menées.

SE POSER LES BONNES QUESTIONS

1. Quels problèmes liés au changement climatique et à l'environnement ont déjà été soulevés par mon partenaire ?
2. Mon partenaire ou mon organisation ont-ils des compétences en matière environnementale ? Si non, pouvons-nous identifier d'éventuels partenaires et organismes ressources ?
3. Pouvons-nous dresser un bilan de la situation écologique et des besoins de l'espace concerné par le projet ?
4. Comment les bénéficiaires vont-ils être impliqués dans l'élaboration du projet ?
5. Mon partenaire et mon organisation connaissent-ils les politiques nationales liées à l'environnement, ainsi que d'éventuels programmes locaux ?
6. Comment prévoyons-nous la pérennité du projet (Formation des personnes, entretien du matériel, ressources...) ?
7. Envisageons-nous de prendre en compte l'impact et l'imprévisibilité des conditions climatiques dans la réalisation de notre projet ?
8. Comment mon partenaire et mon organisation prennent-ils en compte les spécificités géographiques, locales et environnementales dans la mise en place de notre projet ?
9. Dans quelles mesures notre projet s'inscrit-il dans une optique de développement durable ?
10. Le projet mis en place permet-il l'adaptation du personnel et des techniques utilisées aux changements climatiques sur le long terme ?
11. Mon projet est-il inscrit dans un Plan Communal de Développement (PCD) ?

PISTES ET RECOMMANDATIONS

- ▶ Évaluer les spécificités géographiques et l'impact environnemental du projet.
- ▶ Sensibiliser les populations locales aux impacts et aux enjeux du changement climatique.
- ▶ Former à des nouvelles pratiques adaptées aux réalités de terrain et respectueuses de l'environnement.
- ▶ Augmenter la gestion des ressources naturelles pour atteindre un développement durable.
- ▶ Améliorer la résilience des agriculteurs vulnérables y compris leurs moyens d'existence face aux impacts de la variabilité climatique.
- ▶ Promouvoir les bonnes pratiques d'adaptations dans le secteur agricole telles que la multiplication des variétés culturales et des pratiques agricoles plus résilientes aux aléas climatiques.
- ▶ Promouvoir les bonnes pratiques d'adaptations au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes dans les politiques sectorielles, les programmes et les institutions.
- ▶ Mener des actions de terrain visant la satisfaction des besoins des communautés, en particulier en matière de moyens de subsistance et de protection contre les risques de catastrophe.
- ▶ Communiquer largement sur les objectifs, le planning, les partenaires et le financement du projet, ainsi que son avancement au fur et à mesure, en sorte de conforter l'adhésion de la population et de dissuader les velléités de détournements de fonds.

